

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 5 novembre 2024, a adopté le règlement suivant :

- *Règlement n° 503-24 modifiant le règlement n° 421-21 de délégation d'autorisation de dépenses*

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la loi et est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au greffe@ville.dunham.qc.ca.

FAIT À DUNHAM, CE 8 NOVEMBRE 2024.

(signé)

Jessica Tanguay
Directrice générale adjointe et greffière
